

*Question présentée par le député :*

*M. Jean Romain*

*Date de dépôt : 7 avril 2022*

## **Question écrite urgente**

### **Qu'en est-il d'ores et déjà du numérique au primaire ?**

Avant même l'introduction du programme numérique à l'école, l'enseignement par le numérique est déjà très présent dans de nombreuses classes de notre école primaire. Il y a notamment les écoles pilotes, comme l'école de Chandieu depuis 2016, mais dans le canton de Genève ce sont 688 classes sur 1800 qui sont équipées d'un tableau blanc interactif, et dans ces classes des lots de 4 tablettes sont mises à disposition (auparavant c'était 6 tablettes). Sans distinction, les classes de la 1P à la 8P sont équipées de TBI et des tablettes sont mises à disposition.

Il est indispensable que les élèves écrivent le plus possible. Les pédagogues suisses déplorent une diminution de capacité des enfants à écrire ; l'engagement du corps est essentiel dans les apprentissages et l'écriture à la main permet de mieux apprendre, favorise l'orthographe, la mémoire, la compréhension, et elle développe les capacités cognitives. Cela apporte au cerveau une partie de ses **substrats nourriciers**, alors que les écrans les amoindrissent. Apprendre avec un crayon est une feuille de papier, aux dires des spécialistes, est une des clefs du succès.

Bien des enseignants se questionnent et sont critiques par rapport à cette introduction en catimini, mais ils n'osent pas exprimer leur avis d'experts de terrain de peur d'avoir des ennuis ou de perdre leur travail.

Je vais alors poser quelques questions à leur place :

- 1. Pourquoi avoir choisi de remplacer l'ordinateur destiné aux élèves par des tablettes numériques dans les classes dès la 1P (lot de 6 tablettes jusqu'à la rentrée 2021 et depuis lot de 4 tablettes) ?*

2. *Quels sont les objectifs que les TBI ou tablettes doivent permettre d'atteindre ? Des indicateurs clairs ont-ils été établis ? L'atteinte des objectifs est-elle mesurée ? Comment ?*
3. *Combien de temps par jour les enseignants peuvent-ils utiliser le TBI et/ou réaliser des activités sur tablettes ? Ont-ils le droit de demander aux élèves de faire des devoirs en ligne ? Est-ce qu'un règlement existe pour encadrer l'usage de ce nouvel environnement numérique ?*
4. *Les parents ont-ils été informés de l'introduction de ces nouveaux outils numériques dans les classes ainsi que des modalités d'utilisation ?*
5. *Quel est le budget dévolu à ce matériel ainsi qu'à son entretien ?*

Plus globalement : depuis une dizaine d'années, une grande partie des patients des logopédistes souffrent de pathologies provoquées par une surexposition aux écrans. Notamment lors de troubles des apprentissages, en augmentation, les logopédistes préconisent aux parents la réduction voire la suppression des écrans à la maison.

6. *Pourquoi l'école aggraverait-elle le problème en ayant déjà introduit et en continuant d'introduire des écrans dans les classes primaires, à la confusion et au désarroi des parents ?*

Je remercie le Conseil d'Etat des réponses qu'il apportera à ces six questions.